



(e)CO₂ ,  = (  ) .
" (e)CO₂ , la compensation carbone du transport de vos déchets " .



DOSSIER DE PRESSE

Janvier 2011

Contact presse : Terre d'info
Nathalie Chornowicz
03 88 13 25 04
nathalie@terredinfo.fr



Le Groupe SCHROLL présente le programme (e)CO₂ ou comment améliorer sa performance environnementale par la compensation CO₂ de transport de ses déchets.



Acteur du développement durable par la nature-même de son métier, **le Groupe Schroll collecte et traite les déchets recyclables** depuis 1892.

Depuis sa création, la culture du respect de l'environnement anime le Groupe Schroll qui œuvre au quotidien pour limiter l'empreinte écologique de ses activités et des services qu'elle propose aux entreprises et aux collectivités de l'Est de la France.



La collecte des déchets par transport routier reste une étape incontournable de l'activité du Groupe Schroll. Désireux de **réduire au maximum l'impact de son activité sur l'environnement**, le Groupe Schroll assure le renouvellement de son parc de véhicules aux normes exigeantes euro5, les chauffeurs ont été formés à la conduite économique, les tournées de collecte sont aujourd'hui optimisées et les clients formés au remplissage optimum des conteneurs de stockage provisoires sur leur site.



Malgré ces efforts, la collecte des déchets par transport routier ainsi que le déplacement des véhicules légers (techniques et commerciaux) du Groupe Schroll génèrent une pollution carbone. Déjà très impliqué dans le développement durable, le Groupe Schroll veut aujourd'hui **aller encore plus loin dans l'amélioration de sa performance environnementale et de celle de ses clients.**



Pour contrebalancer les conséquences polluantes liées au transport des déchets de ses clients d'une part et au déplacement de ses véhicules commerciaux d'autre part, le Groupe Schroll a mis en œuvre un programme de compensation carbone unique en France : (e)CO₂.



Une association - Cœur de Forêt - et l'Office National des Forêts ont été choisies pour porter l'engagement du Groupe Schroll et de ses clients dans cette démarche.

Le principe du programme (e)CO₂



Le Groupe Schroll propose **des solutions sur-mesure et performantes pour prendre en charge les déchets de ses clients et pour les revaloriser**, grâce à sa maîtrise de la chaîne du recyclage. Les services proposés par Schroll permettent aux entreprises d'améliorer leur performance environnementale et de diminuer leur empreinte écologique. Cependant, cette gestion qui met en relation des conteneurs de stockage provisoires (bennes, compacteurs, bacs, bornes...) et des véhicules de collectes (camions grappin, camions bennes...) génère des émissions de CO₂.



Parce qu'aujourd'hui, le bilan carbone de l'activité d'une entreprise est un critère de plus en plus déterminant pour mesurer sa performance environnementale, le Groupe Schroll propose désormais le programme **(e)CO₂** : pour compenser les émissions de CO₂ liées au transport de leurs déchets et améliorer leur performance environnementale, les clients peuvent choisir d'adhérer et de **soutenir des projets de reforestation ou de compensation carbone, moyennant quelques centimes d'euros par transport**.

La séquestration de CO₂...



Le développement des échanges économiques et par conséquent celui des transports, génère des émissions de carbone (CO₂) qui contribuent à l'effet de serre. La fibre végétale étant largement composée de carbone, les arbres en absorbent et en fixent une grande quantité pour grandir. **En soutenant la plantation de jeunes arbres**, on empêche ainsi qu'une certaine quantité de CO₂ se retrouve dans l'atmosphère et qu'elle contribue au réchauffement climatique. C'est une forme de séquestration de CO₂.

La démarche (e)CO₂

Cette démarche se fonde sur quatre point-clés :

- **Réduire à la source** autant que possible les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de transport,
- **Calculer l'empreinte carbone** des activités de transport : les émissions incompressibles
- **Traduire** ces gaz à effet de serre par leur équivalent en tonnes de CO₂ (crédits carbone)
- **Compenser les émissions incompressibles**, en finançant dans le monde, un projet visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de la même quantité que celle émise par ces activités de transport.



Un programme en deux volets, un soutien à deux organismes

Le premier volet du programme (e)CO₂ concerne le Groupe Schroll.

Les émissions de CO₂ émises lors des déplacements des véhicules légers du groupe ont été évaluées et Schroll a décidé de compenser ses émissions de CO₂ en participant au maintien de la biodiversité des forêts d'Alsace et de Lorraine et d'apporter son soutien à l'Office National des Forêts.

Le second volet concerne les clients de Schroll.

Pour contrebalancer émissions de CO₂ générées par le transport de leurs déchets, ils peuvent choisir d'adhérer au programme (e)CO₂ et de contribuer au projet de reforestation « Carbone au Pérou » mis en œuvre par l'association Cœur de Forêt.

Le principe est simple : chaque transport déclenche une participation forfaitaire de quelques centimes d'euros reversés intégralement à l'association, choisie pour son sérieux, son engagement et sa transparence. Les forfaits calculés sont réglés en totalité par le Groupe Schroll à l'association Cœur de Forêt, la contribution du client adhérent correspondant à 40% de ces forfaits.

Chaque année, un bilan des contributions est adressé à chaque adhérent avec un état des lieux de l'avancée du projet soutenu.



L'évaluation du volume de CO₂ à compenser

Les transports sont classés en 3 catégories en fonction du type de véhicule utilisé et de l'organisation logistique. L'expertise de l'association Cœur de Forêt a permis de définir une **valeur moyenne des rejets équivalents CO₂** pour chacune des catégories.



Catégorie 1 Bennes / compacteurs	transport pour un seul client avec un véhicule >3,5t	= 46 kg éq. CO ₂ par transport*
Catégorie 2 Bornes / Grappin / Bacs	transport mutualisé dans le cadre d'une tournée avec un véhicule > 3,5t	= 15 kg éq. CO ₂ par transport*
Catégorie 3 Fourgon	transport avec un véhicule < ou = à 3,5t	= 6 kg éq. CO ₂ par transport*

*Base calcul des émissions moyennes éq. CO₂ par catégorie en 2009

Le détail des contributions (e)CO₂

Le calcul de la participation financière au « bouquet carbone social » de l'association Cœur de Forêt est basé sur un montant de 18€ HT la tonne éq. CO₂.

L'avance de la société Schroll correspond au crédit d'impôt à percevoir par la société Schroll sur la totalité des sommes versées à Cœur de Forêt.



	Contribution* de l'adhérent	Avance* de la société Schroll	Versement* de la société Schroll à Cœur de Forêt
Catégorie 1	0.33€	0.50€	0.83€
Catégorie 2	0.10€	0.16€	0.26€
Catégorie 3	0.04€	0.07€	0.11€

*En € HT et par transport

Contact presse : Terre d'info

Nathalie Chornowicz

03 88 13 25 04

nathalie@terredinfo.fr



Petit zoom sur l'association Cœur de Forêt



Reconnue d'utilité publique, l'association Cœur de Forêt a pour objectifs la protection et la valorisation des forêts primaires ainsi que des peuples qui y habitent. Depuis 2001, elle agit au sein de zones enclavées où les populations sont actrices de la déforestation, faute de débouchés économiques. Son rôle est alors de prouver que l'on peut gagner plus d'argent en plantant des arbres, en mettant en place une gestion raisonnée des cultures et en valorisant les produits issus de la forêt.

Présente dans 6 pays, l'association met en œuvre actuellement le programme « Carbone Pérou », un **programme de reforestation assurant une compensation carbone** à travers une triple approche : environnementale, économique et sociale.

Le programme « Carbone Pérou » a pour objectif la plantation de 1 000 000 d'arbres d'ici à 2012. Ce reboisement permet de stabiliser et de redonner vie à des sols lessivés, de contribuer à un usage durable des ressources naturelles de la forêt amazonienne et de développer une activité économique pérenne qui améliore le cadre de vie de la population locale.

En adhérant au programme **(e)CO₂**, **les entreprises clientes du Groupe Schroll participent ainsi à ce programme de reforestation.**

Communiquer autour de son engagement



Adhérer au programme **(e)CO₂** permet également aux entreprises de communiquer sur cette démarche. Au moment de son inscription, le client se voit remettre un certificat d'adhésion au programme, ainsi que des fiches A3 expliquant la démarche dans laquelle ils se sont engagés. Ils ont également à leur disposition le label **(e)CO₂** et des autocollants afin d'intégrer facilement leur engagement à la communication de l'entreprise. Enfin, les responsables du programme **(e)CO₂** peuvent également les accompagner pour des actions de communication personnalisées.

A travers un projet de reforestation, les clients du Groupe Schroll peuvent aujourd'hui compenser les émissions de CO₂ incompressibles du transport de leurs déchets et participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Comment la société Schroll est devenue un groupe : le Groupe Schroll



Si Schroll, à travers le programme **(e)CO₂**, propose aujourd'hui une opportunité unique d'amélioration de l'impact environnemental de ses clients, c'est parce que depuis sa création, **la culture du respect de l'environnement anime l'entreprise.**

L'expérience engrangée et la volonté affichée de rester un Groupe de dimension humaine fortement présent dans l'Est de la France permet au Groupe Schroll de répondre de manière réactive et adaptée aux besoins de ses clients en termes de gestion des déchets et de recyclage.



Devenu un acteur majeur du développement durable, le Groupe Schroll démontre chaque jour sa **maitrise du cycle de vie des déchets**, de leur enlèvement à la commercialisation des matières premières recyclées, avec pour fil conducteur le service aux entreprises, aux administrations et aux collectivités.

Historique



C'est en 1892 que débute l'activité Schroll à Strasbourg, sous l'impulsion de Louis Fernand Schroll. Il sillonne l'Alsace pour collecter les chutes de papiers et cartons auprès des relieurs et des imprimeurs, les livre à la fabrique de cartons allemande Koehler pour qu'ils soient recyclés et repart chargé de cartons neufs pour fournir les relieurs et les imprimeurs de Strasbourg.

Le circuit du recyclage est bouclé : collecte, tri, conditionnement, approvisionnement, fabrication et distribution.

Louis Schroll, 2^{ème} du nom, reprend le flambeau en 1914. Au début des années 1960, ce sont ses fils, Louis et François Schroll qui reprennent l'activité et adaptent le métier aux évolutions techniques et économiques : développement logistique, installation de bennes sur les lieux de production des déchets, ramassage régulier, stockage et tri des papiers et cartons. En 1963, l'entreprise s'installe dans la zone industrielle du Port du Rhin à Strasbourg. Onze ans plus tard, une nouvelle branche est créée à Colmar, pour se rapprocher de la clientèle haut-rhinoise.



A partir de 1994 et la création de la société SARDI (Société Alsacienne de Recyclage des Déchets Industriels et des encombrants ménagers), le développement s'accélère et impose Schroll en véritable groupe spécialisé dans le recyclage.

Quatre ans plus tard, la société ALTEM (Alsacienne de Tri d'Emballages Ménagers) ouvre ses portes au Port du Rhin à Strasbourg.

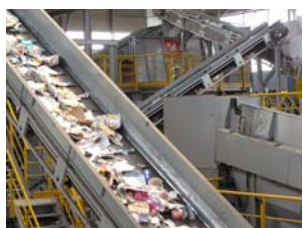
En 2000, la société CITRAVAL, implantée en Lorraine, intègre le Groupe Schroll.

En 2004, la société SARDI s'implante à Colmar puis à Brumath en 2005.

En 2005 également, le groupe créé ECOBENNES, spécialisée dans la réparation et l'entretien de bennes.

Schroll s'implante dans le sud de l'Alsace, à Pfastatt en 2006 puis ECOBENNES rachète la société SIRMAT en 2007.

En 2009, le Groupe crée la société Neutralis, experte en destruction sécurisée de documents confidentiels et rachète en 2010 la société Geboplast, spécialisée dans la transformation de plastiques.



Spécialisé à ses débuts dans la récupération de vieux papiers, le Groupe Schroll est devenu au fil du temps une industrie reconnue dans le domaine du recyclage, proche de ses clients, de ses fournisseurs et de ses collaborateurs.

Un leitmotiv : privilégier le recyclage des déchets pour protéger l'environnement et préserver les ressources naturelles



Le recyclage est devenu un impératif pour économiser les ressources naturelles.

Il permet la transformation de déchets en matières premières recyclées répondant aux cahiers des charges des industries consommatrices afin de **les réintroduire dans un cycle de production**.



La performance du recyclage dépend en partie de la capacité à organiser un niveau de tri à la source conforme aux objectifs. Grâce à son organisation, le Groupe Schroll est en mesure de **traiter dans les meilleures conditions techniques et économiques une large gamme de déchets** : papiers, cartons, PEHD, Films PE, Feuillards, déchets de chantier HQE, piles, lampes, DEEE, DND, bois, verre, DIB,...



Les déchets pris en charge par le Groupe Schroll entament un nouveau cycle de vie comme « matière première » et peuvent alors être utilisés par les industries. La qualité des produits livrés, la disponibilité des approvisionnements et la fiabilité des livraisons quotidiennes sont autant d'arguments de plus qui permettent au Groupe Schroll d'**offrir de hautes garanties de recyclage**, notamment pour le PET clair, les cartons, le PEHD, les films PE, le papier, les feuillards, la ferraille, le bois, le PP et les briques...



En proposant des solutions économiques adaptées à chaque cas, le Groupe Schroll est à même de piloter efficacement la gestion des déchets et leur recyclage, d'un bout à l'autre de la chaîne du recyclage.

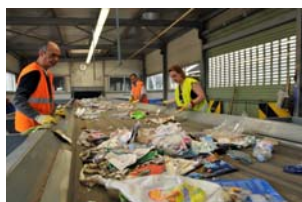
Parce que le recyclage est avant tout un métier de proximité nécessitant une réactivité sans faille, des savoir-faire sur mesure et des solutions personnalisées



Entreprises, administrations, collectivités locales ont chacune des besoins spécifiques. Et comme la nature, la quantité, les modes de traitement des déchets ainsi que la réglementation évoluent en permanence, les équipes du Groupe Schroll sont à l'écoute de leurs clients pour permettre une gestion durable des déchets collectés.

Résultat : des solutions sur-mesure au coût le plus juste, participant à la **diminution de l'empreinte environnementale du Groupe Schroll et de celle de ses clients.**

Pour répondre très précisément aux besoins différents des entreprises, administrations et collectivités locales, les équipes du Groupe Schroll sont à même d'intervenir à tous les niveaux dans la gestion des déchets : études et audit, conseil, préconisation, accompagnement, reporting..., et ceci de manière globale ou spécifique, en fonction d'un cahier des charges préétabli.



Chaque établissement du Groupe est doté d'équipements industriels lourds, à la pointe de la technologie. Les déchets collectés, acheminés sur le site le plus proche, sont pesés, contrôlés, puis minutieusement triés et conditionnés selon les prescriptions techniques exigées. Les matières premières recyclées sont ensuite réintroduites dans les circuits de production industriels.

En outre, le Groupe Schroll dispose de son propre service transport, capable d'intervenir sous 24h.

Le Groupe en chiffres :



- 380 collaborateurs professionnels
- 14 établissements spécialisés dans l'Est de la France, plus un site en Allemagne
- 3 sites de productions en Lorraine, 7 en Alsace
- 9 chaînes de tri, 9 presses industrielles, 7 broyeurs
- 61 camions porte-conteneurs

... sans oublier un panel très large de matériels performants pour répondre à toutes les attentes de tri à la source et de stockage provisoire (bennes, bornes, bacs), de transport (camions porte-conteneurs) et de tri et de conditionnement

- 56 M€ de CA et 507 000 tonnes de déchets traités en 2009

Proximité, réactivité, fiabilité, innovation, continuité du service, pérennité des partenariats..., le Groupe Schroll se veut exemplaire sur toute la ligne.

Contact presse : Terre d'info

Nathalie Chornowicz

03 88 13 25 04

nathalie@terredinfo.fr



Le développement durable comme impératif



La nature-même de l'activité de Schroll fait du développement durable une source d'opportunités, d'inspiration, de responsabilité et de cohérence pour l'ensemble du Groupe.

Concilier économie, social et écologie pour établir entre ces trois axes un cercle vertueux, c'est faire le choix d'**un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.**

Et c'est le choix revendiqué du Groupe Schroll.



En matière de développement économique, le Groupe Schroll a choisi de nouer des partenariats forts avec ses voisins géographiques : **les filières de proximité sont privilégiées** pour les livraisons de matières premières recyclées.



Afin de maintenir sa compétitivité, le Groupe Schroll est en permanence à l'écoute des besoins de sa clientèle, pour anticiper ses besoins et ses attentes et proposer des solutions technologiques innovantes.

Adhérant à la charte « IDEE Alsace », Schroll SAS marque son attachement au respect des valeurs du développement durable, au maintien des savoir-faire régionaux tout en soutenant la qualité et le progrès social.



En tant que professionnel du recyclage, le Groupe Schroll se sent investi d'un devoir d'efficacité dans la préservation de l'environnement. Même si le cœur de métier du groupe participe déjà en lui-même à la préservation de l'environnement, le Groupe Schroll s'attache également à **accompagner ses clients dans leur politique d'information et de promotion du recyclage.** En interne, les déchets de bureau sont recyclés, les équipes formées à l'éco-conduite, les approvisionnements de proximité sont privilégiés et les visiteurs accueillis sur le site sont sensibilisés à la nécessité de recycler.



Enfin, le Groupe Schroll attache une importance toute particulière à sa responsabilité sociale. En investissant par exemple dans de nouveaux matériels de pointe sans suppression d'emplois, le Groupe Schroll améliore les conditions de travail de ses collaborateurs. Le Groupe favorise également la réinsertion professionnelle en travaillant en étroite collaboration avec des structures d'accompagnement spécialisées. Ces engagements ont conduit à la **certification ISO 9001 puis 14001 des établissements Schroll de Strasbourg et Colmar.**



Parce qu'en matière de développement durable, dire ce que l'on fait et surtout faire ce que l'on dit est indispensable.